



Réduire les risques, renforcer la sécurité :

LA PRÉVENTION DES CHUTES EN ACTION

Inspectez régulièrement

- Inspectez régulièrement la propriété, effectuez des réparations mineures (p. ex., planches, rampes, échelles instables, etc.) et tenez un registre

Gardez le port propre

- Gardez la propriété dégagée de tout encombrement et autres obstacles
- Nettoyez à haute pression les surfaces pour éviter l'accumulation de vase ou débris

Gardez le port sécuritaire

- Établissez des protocoles de sécurité clairs
- Signalez tout incident survenu dans les installations portuaires aux Ports pour petits bateaux
- Diffusez régulièrement des rappels de sécurité à l'intention des usagers et du public

Utilisez de l'affichage

- **À l'intérieur :** Utilisez des panneaux « planchers mouillés », etc.
- **À l'extérieur :**
 - Utilisez une corde ou du ruban pour signaler les risques de trébuchement ou de glissade
 - Identifiez là où la vue est obstruée ou les marches sont inégales

Les chutes, glissades et trébuchements représentent environ 20 % des incidents signalés par les administrations portuaires au cours des 15 dernières années

Les incidents passés ont été causés par :

- Glace et neige
- Fissures dans le béton
- Nids-de-poule
- Planches instables ou endommagées
- Équipement endommagé
- Sols mouillés
- Peinture fraîche
- Câbles qui traînent ou autres débris

... restez vigilant et soyez attentif!

SAISON D'HIVER:

- ❄ Nettoyez les zones fréquemment utilisées en déneigeant
- ❄ Utilisez du sel ou du sable pour les surfaces glacées (lorsqu'approprié)

VOYEZ QUELQUE CHOSE? DITES-LE!

SIGNEZ TOUT DANGER POTENTIEL À L'ADMINISTRATION PORTUAIRE,
LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS!